

Droit de la fonction publique

Infos pratiques

- > ECTS : 3,0
- > Nombre d'heures : 24,0
- > Niveau d'étude : BAC +3
- > Période de l'année : Enseignement cinquième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Pôle Universitaire Léonard de Vinci
- > Composante : Institut de Préparation à l'Administration Générale
- > Code ELP : 4F5AP06P

Contact(s)

- > **John-Christopher Rolland**
Responsable pédagogique
jcrolland@parisnanterre.fr

Présentation

Le présent cours vise à initier les étudiants aux grands principes du droit de la fonction publique.

Objectifs

Au-delà des sources, les étudiants se verront proposer une présentation des statuts de la fonction publique. Un angle important sera abordé s'agissant des droits et obligations des fonctionnaires.

Évaluation

- **Formule standard session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un oral (10 mn) : l'étudiant sera interrogé sur plusieurs questions transversales de cours, souvent liées à l'actualité récente.
- **Formule dérogatoire session 1** : Contrôle terminal sous la forme d'un oral (10 mn) : l'étudiant sera interrogé sur plusieurs questions transversales de cours, souvent liées à l'actualité récente.
- **Session 2** : Contrôle terminal sous la forme d'un oral (10 mn) : l'étudiant sera interrogé sur plusieurs questions transversales de cours, souvent liées à l'actualité récente.